

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 mars 2006, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions SOTHEMA.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 24.000 actions (soit 2% du capital)
- Prix maximum d'achat et de vente : 985 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 680 DH
- Durée de l'autorisation : 12 mois renouvelable, à compter de la date de la réunion de l'assemblée générale qui aura à statuer sur le projet de rachat.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 27 mars 2006.

Un extrait de la notice d'information a été publiée dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de SOTHEMA et de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 35

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/007/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières